



U.C.S.A.-cgt

Mesures salariales 2014

Le minima du minima ou un budget en baisse constante

Trois réunions les 17, 25 juin et 2 juillet devaient permettre aux organisations syndicales et à la direction de négocier le montant des enveloppes pour les mesures salariales individuelles et collectives au titre de l'année 2014.

Force est de constater que la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) n'existe à FTV que parce qu'elle est obligatoire et ne relève de la négociation que par son appellation.

Dès la première réunion la direction s'est exprimée en annonçant un « *exercice hyper contraint* » pour lequel elle n'aurait qu'une faible marge de manœuvre. Et de fait, ses propositions sont très cadrées et peu de choses étaient à négocier.

On n'avait pas vu ça depuis des années ! La direction a décidé qu'il n'y aurait aucune mesure d'augmentation générale. Fidèle à son dogme, la direction privilégie les mesures individuelles pour environ 2.700 salarié(e)s.

Pour faire avaler la pilule, elle pare ses propositions avec des mesures dites « sociales », définies par des critères de groupe de classification pour les bas salaires (groupes 1, 2S, 2, 3S, 3 et 4S) et/ou d'égalité entre les femmes et les hommes (groupes de classification 1 et 5 pour les PTA et la fonction de rédacteur en chef adjoint-palier 1 pour les journalistes).

Pour le reste : augmentation de 3€ du supplément familial pour les deux premiers enfants, augmentation de 1 ou 2 ou 5€ pour les indemnités de garde d'enfants en fonction des critères de l'accord collectif et, cerise sur le gâteau, une augmentation de 1€ pour la prime de restauration.

La volonté de la direction de ne faire aucune mesure générale, un geste de justice sociale, doit tous nous interpeller. La CGT conteste cette individualisation grandissante des rapports sociaux dans notre entreprise.

Paris, le 3 juillet 2014